



Gaine pour le téléphone écrasée

Par **gofio**, le **28/08/2008** à **10:43**

Bonjour,

Je viens d'enménager dans une maison qui a été rénové en 2003.

Je voudrais mettre le téléphone mais quand l'opérateur historique est venu, le technicien m'as dit que la gaine était bouchée ou écrasée et donc qu'il ne pouvait pas passer les cables qui permette de se connecter au poteau téléphonique.

La gaine est situé à coté de mon portail et est dans la propriété.

J'aimerais savoir si c'est au propriétaire de payer les frais pour remettre la gaine en état ou au locataire?

De plus, la propriétaire me dit que le locataire d'avant avait internet chez lui mais aucun traces de construction de ligne chez l'opérateur historique. Une construction a été demandé puis annulé.

Merci de vos réponse par avance.